

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 18 AOUT

INFORMATIONS

ROIS ET PRINCES A PARIS

Le roi de Grèce est sorti hier matin, vers dix heures et demie, de l'hôtel Bristol ; il a fait une promenade à pied avec MM. Thon et de Reineck.

Dans l'après-midi, le roi Georges I^{er} s'est rendu à l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne pour rendre au roi de Serbie et à l'ex-roi Milan leur visite de la veille.

Le roi a dû partir hier soir à 9 h. 45 par la gare du Nord.

Il se rend immédiatement à Copenhague.

Le roi de Serbie est arrivé à Fontainebleau à 12 h. 27 m. à la gare, décorée de drapeaux serbes et français. Il a été reçu sur le quai par le général Brugère et le commandant Pistor, avec qui il est monté dans un landau attelé en poste.

Les honneurs militaires ont été rendus par la garde du Président de la République, composée de la batterie d'artillerie à cheval, de la 5^e division indépendante de cavalerie, sous les ordres du commandant de Lamaze.

Le roi a été reçu par M. Carnot au bas du perron du pavillon Louis XV.

Pendant le déjeuner, la musique d'artillerie s'est fait entendre.

Le roi est parti pour Paris hier soir par le train de six heures.

La comtesse de Flandre et ses filles, les princesses Henriette et Joséphine, sont arrivées hier matin à Paris.

La comtesse de Flandre et ses filles sont descendues à l'hôtel Bristol, et sont reparties deux heures après pour rentrer en Belgique.

Voici comment le Nord, organe de la chancellerie russe, apprécie l'épidémie exubérante de manifestations russophiles dont notre pays vient d'être frappé :

« Plusieurs journaux de Paris donnent au public français, sur l'inconvénient des manifestations russophiles trop fréquentes, des conseils fort sages, auxquels nous souscrivons volontiers. Il importe, en effet, d'éviter que l'écho sympathique provoqué par les récits de l'incomparable réception de Cronstadt prenne figure d'engouement. Après qu'elles se sont donné légitimement carrière, les démonstrations les plus belles et les plus sincères risquent, à trop se répéter, de dégénérer en banalités.

« L'habitude diminue la valeur des meilleures choses : *Consuetudine vilescunt*, a dit saint Augustin. A résonner à tout bout de champ, l'hymne national russe ne tarderait pas à entrer dans le répertoire de cette musique des rues qui obsède l'oreille et finit par l'exaspérer. Ne vaut-il pas mieux le garder pour les grandes occasions ? Les sentiments de cordialité et de confiance mutuelle échangés sur les bords de la Néva sont appelés à durer. Il faut les serrer précieusement dans son cœur et ne pas les en sortir trop souvent, de crainte qu'ils ne s'évaporent en cris et en acclamations. »

C'est ce que nous avons dit.

CATHOLIQUES ET RÉPUBLICAINS

A propos d'une récente lettre de M^{sr} Fava sur la franc-maçonnerie, le *Progrès de la Somme* écrit :

« Eh bien, Monseigneur ? nous avons le regret de vous apprendre qu'il est impossible d'accepter la République sans accepter en même temps les principes maçonniques. République et maçonnerie se confondent, elles ont une

commune devise : Liberté, égalité, fraternité....

« Il est impossible, nous le répétons, de séparer le principe maçonnique du principe républicain ; il est impossible également de séparer les francs-maçons des républicains. »

FONCTIONNAIRES RÉPUBLICAINS

Encore un comptable de l'administration républicaine qui disparaît. Cette fois, c'est le tour du département de l'Hérault. Le receveur ruraliste de Cette s'est enfui. Un inspecteur des contributions indirectes a constaté, dans la caisse de cet employé, un déficit relativement important. Est-ce que la ferveur des opinions républicaines, nécessaire pour conserver son emploi sous le régime actuel, ne serait pas une garantie absolue d'intégrité ? On finira par le croire.

L'Hymne russe

Nous avons donné, il y a quatre jours, la première strophe de l'hymne russe, actuellement en si grande vogue.

Cet hymne, dit le *Gaulois*, a été composé par le général Alexis Lwoff, il n'y a pas loin de soixante ans, sous le règne et par ordre du czar Nicolas.

En 1833, le général Lwoff accompagnait le Czar au cours d'un voyage en Prusse et en Autriche. A Berlin comme à Vienne, naturellement, les musiques militaires jouèrent les airs nationaux indigènes ; mais, lorsqu'elles voulurent jouer l'air national russe, elles se trouvèrent légèrement embarrassées : le grand empire du Nord n'avait pas de chant national. Nicolas fut très affecté de cet incident. En rentrant à Saint-Petersbourg, il chargea le général Lwoff de trouver quelque chose pour combler la lacune. Celui-ci a raconté comment il s'y prit :

« Passant successivement en revue l'hymne français, si plein de grandeur et d'originalité ; l'hymne anglais, si majestueux ; l'hymne autrichien de Haydn, d'un caractère si touchant, je compris qu'il était nécessaire de produire quelque chose de vigoureux, de noble, d'émouvant, empreint d'un caractère national, qui pût être de mise dans une cérémonie sacrée, comme dans une fête militaire, et que tout le monde pût goûter, de l'homme du peuple au dilettante. Un soir, rentrant assez tard chez moi, je trouvai et je notai le motif principal du chant. Le lendemain, j'achevai la musique et composai les paroles. »

Lwoff se rendit chez le Czar, son œuvre à la main. Le 23 novembre 1833, le chant fut exécuté par la chapelle impériale. Nicolas le fit répéter plusieurs fois, le fit chanter sans accompagnement, jouer à grand orchestre, puis, satisfait de son minutieux examen, il se tourna vers l'auteur et lui dit en français : — C'est superbe !

Quelques jours plus tard, le 4 décembre, un ukase décrétait l'adoption de l'hymne. Nicolas offrit à l'auteur une tabatière d'or enrichie de diamants et, en témoignage de sa satisfaction, il ordonna que les premiers mots de l'hymne : « Dieu garde l'empereur », servissent désormais de devise à la famille Lwoff.

Tirage Financier

Obligations de Panama

Hier a eu lieu, au siège social de la Compagnie, le dix-neuvième tirage des obligations du Canal de Panama à lots.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 64 numéros, dont voici les premiers :

Le gros lot de 500,000 francs a été gagné par le numéro 4,744,078.

Celui de 100,000 francs par le numéro 4,364,434.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Ce jour-là, toute la colonie étrangère de Dinard allait être en fête. Tous ces désœuvrés de la haute vie avaient imaginé de varier leurs plaisirs par une vente de charité. C'est fort bien de venir en aide aux orphelins des sauveteurs morts en mer ; mais, comme c'est aussi de haut genre, le prince Zinesko avait été l'un des plus ardents à organiser cette kermesse. Il y en avait été l'âme et la cheville ouvrière. Le Russe millionnaire, la comtesse Bragiloff, avait offert son parc. On y avait construit de jolies boutiques foraines, dressé des chevaux de bois, organisé des loteries. Un acteur célèbre dirait la bonne aventure, et ces dames tendraient les boutiques en costumes de paysanne, avec une profusion de broderies et de galons d'argent sur leurs robes de drap.

Par grande exception, Marcelle, qui ne quitte jamais son silencieux Prieuré, devait assister à cette kermesse. Pierre Bruc avait

offert une si large aumône pour les enfants des Sauveteurs morts en mer, que la jeune fille avait été invitée, avec instance, comme bouquetière.

Le prince Zinesko était résolu à faire grande figure à ce Pardon breton, et à royale ment dépenser. Ayant donc fait une toilette conquérante, et glissé une somme respectable dans son porte-monnaie, il monta dans sa victoria. Bientôt il eut atteint la villa Bragiloff.

Le coup d'œil de la kermesse était délicieux. C'était un empressement discret chez les vendeuses comme chez les acheteurs, une joie de se retrouver, un caquetage de bon ton, un froufrou de toilettes pimpantes, une grisserie de libéralités sans frein. On était entré là bien décidé à se laisser plumer, et comme les vendeuses étaient délicates, on prenait le parti de se plumer soi-même. Il faisait un temps charmant. Dans les longues allées, bordées de boutiques, c'était un va-et-vient de promeneurs, heureux de jouir de cette belle journée. Sous une tente de couil blanc et rouge, et au repos dans de confortables fauteuils, on prenait des glaces à un louis la coquille. Plus loin c'était le bal champêtre ; puis le jeu de boules.

Toutes les vendeuses étaient à leur poste, et en costume. La comtesse Bragiloff était charmée de galons d'or ; elle avait de merveilleux bijoux bretons, achetés autrefois à une ignorante paysanne de Saint-Ideuc ; son petit bonnet de Cancale, en forme de crête, était tout à fait original ; elle avait des bas rouges que laissait voir sa jupe courte, et de vrais sabots avec des talons d'argent. Elle parlait avec animation, riait, donnait des explications, fronçait le sourcil, poussait des exclamations, et mettait incessamment en branle son tourniquet pour appeler à sa loterie.

Près de sa boutique se dressait le kiosque de Marcelle ; quatre colonnes enguirlandées de fleurs, avec un velum de gaze argentée pour plafond. Et, dans ce petit espace, sur des gradins, il y avait des fleurs en profusion. Marcelle était absolument charmante dans ce décor fleuri : Conan ne se lassait pas de regarder à la dérobée sa chère fiancée ; mais, après l'achat d'un bouquet, il dut abandonner la fête ; car si les uns se divertissent en ce monde, combien d'autres souffrent ? la maladie ne fait jamais relâche. Il était donc parti, fidèle à son austère devoir, admirable toujours dans sa vie de dévouement. Et, tandis que son tilbury,

tout bourgeois et tout simple, filait du côté de Saint-Enogat, le prince Zinesko faisait son entrée dans le parc Bragiloff.

C'était le Wladimir des grands triomphes, celui qui avait une élégance souveraine. Il se dirigeait vers les groupes, échangeait des saluts, prodiguait des sourires. Il était dans son élément ; rien ne lui plaisait davantage que de rire, comme un comédien sous une lognette de théâtre, et de faire des grâces. A quoi bon être irrésistible, s'il n'y a pas une galerie pour regarder et applaudir ?

De son petit kiosque fleuri, Marcelle le regardait, littéralement fascinée. Elle le suivait des yeux avec un mélange d'attendrissement et d'orgueil. Elle était heureuse de se dire : « Il doit la vie à mon père. » Pas un instant il ne lui avait été indifférent. Qu'est-ce donc qui se passait en elle ? Quelle influence avait donc sur sa jeune raison, autrefois si juste, cet esprit brillant ? Elle ne pouvait se répondre à elle-même. Tout ce qui lui aurait semblé banalité chez un autre devenait délicatesse chez le prince. Ce qu'elle eût appelé orgueilleuse prodigalité chez les élégants de la kermesse, elle le nommait excessive générosité, quand il s'agissait de ce séduisant étranger.

Les numéros 1,315,922 et 470,037 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 1,058,366 et 256,400 gagnent chacun 5,000 fr.

Les cinq numéros 1,748,493, — 614,449, — 669,145, — 1,437,102 et 65,489 gagnent chacun 2,000 fr.

Cinquante numéros gagnent 1,000 fr.

Le lot de 500,000 fr. et le lot de 400,000 fr. sont gagnés par des obligations non placées dans le public.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 15 août 1891.

La Bourse est restée toute la semaine dernière sous l'influence des places de Londres et de Berlin. Sur la première, la situation était plutôt favorable à une reprise. Mais la baisse persistante du rouble sur la place de Berlin, aggravée en dernier lieu par l'ukase russe interdisant l'exportation des seigles, a entravé toutes les bonnes dispositions. Aussi avons-nous à constater pour cette semaine un sentiment de faiblesse qui s'est étendu d'une façon générale aux rentes et aux valeurs. Les différences ne sont pas toutefois bien considérables.

Le 3 0/0 se retrouve à 95.20 et le 4 1/2 0/0 à 103.30.

L'Italien est faible à 90.40. Il le serait encore bien davantage sans des achats pour compte de banquiers allemands qui l'ont ramené au dernier moment de 89.75 au-dessus de 90 fr.

Le syndicat allemand va évidemment faire de grands efforts pour tenter d'écouler sur notre place l'énorme quantité de rente italienne qui encombre depuis longtemps le marché de Berlin. Mais quoiqu'il fasse, les cours actuels doivent être considérés comme des prix de fantaisie et nullement en rapport avec la situation réelle de l'Italie, où le déficit est l'état permanent et s'aggrave chaque jour davantage.

La Banque de Paris est à 750 fr. A côté de certaines grosses affaires en préparation, on dit que cette institution pourrait bien ne pas rester étrangère aux négociations relatives aux chemins de fer portugais.

La Société Générale conserve avec une grande fermeté ses cours précédents à 483.75. Son dernier bilan atteste, en effet, la progression continue des bénéfices.

La Banque d'Escompte est sans changement à 450. On sait que le tribunal a rendu, à propos des obligations de Saragosse Méditerranée, un jugement conforme aux réclamations de cette société.

Le Crédit Foncier reste à 1,247.50.

Le Crédit Mobilier gagne 6.25 à 326.25. La hausse s'accroît certainement, si, comme on paraît s'y attendre, il est déclaré adjudicataire du câble destiné à relier Marseille à Tunis.

Le Crédit Foncier de Tunisie s'assure des bénéfices considérables pour l'exercice en cours, par suite de la progression de ses prêts hypothécaires.

Les actions des Immeubles de France sont en hausse à 480 fr. Ce cours est encore loin de représenter le prix réel de titres offrant des garanties aussi considérables et un revenu qui depuis sept années n'a pas été moindre de 25 fr.

Les recettes des Chemins de fer de Portorico continuent à être très satisfaisantes.

Wladimir, après avoir salué la comtesse Bragiloff, s'était laissé entourer d'un essaim de vendeuses, ses valseuses du casino, et les petites folles, encouragées par sa magnanime condescendance, se livraient à la joie de garnir toutes ses boutonnières de roses, qu'il soldait un louis la fleur, et de bourrer les poches de son veston de cigares, qu'il payait d'une main qui ne comptait pas. Marcelle n'osait lui offrir ses gardenias et ses jasmins. Lui fouillait la foule du regard comme s'il cherchait quelqu'un. Puis, dès qu'il eut reconnu le kiosque fleuri de M^{lle} Bruc, lentement il s'approcha. Il était devenu grave.

— Pardonnez mon audace, murmura-t-il, mais je voudrais une de vos fleurs.

Puis, plus bas encore, cependant avec une nuance d'apreté dans l'accent :

— En venant ici, j'ai rencontré le docteur Floël. Il avait un gardenia à la boutonnière. Il est bien heureux.

Et se faisant suppliant, prenant sa voix la plus insinuante, celle qui allait tout droit au cœur innocent de la pauvre Marcelle :

— Ah! de grâce, donnez à moi aussi une seule de ces fraîches fleurs... Je vais partir... Je vous contemple pour la dernière fois : cette

Les obligations Linares à Almería sont à 240.

Les Chemins Economiques font 415.
INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les cours actuels des charbonnages de l'Urikany seront selon toute probabilité prochainement dépassés, en raison du manque de titres qui existe sur le marché de Vienne et des achats exécutés pour ce motif sur notre place.

NOUVELLES MILITAIRES

Le Journal officiel vient de publier la formation du 13^e régiment de cuirassiers et du 13^e régiment de hussards.

M. Servat de Laisle, colonel du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, a été désigné pour prendre le commandement du 13^e régiment de cuirassiers.

M. Patard de la Vieuville, lieutenant-colonel de cavalerie, a été désigné pour prendre le commandement du 13^e régiment de hussards.

La cavalerie ne portera plus, désormais, la giberne; cette giberne sera remplacée par une cartouchière dite de cavalerie, modèle 1891, laquelle sera fixée au ceinturon, lequel vient lui-même d'être modifié.

Le nouveau ceinturon en vache fauve se composera d'une ceinture en deux parties, une belle et une courroie de carabine. Il se portera sur le vêtement lorsqu'il sera pourvu de la cartouchière modèle 1891.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux dragons, hussards et chasseurs.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

LES GRANDES MANŒUVRES

Les grandes manœuvres auront lieu, dans le 9^e corps d'armée, du 4 au 19 septembre.

Les divisions évolueront, dit-on, entre Poitiers et Saumur.

On annonce aussi que la revue générale des troupes, qui suivra les grandes manœuvres du 9^e corps, aura lieu à Thouars, dans la plaine qui s'étend entre la ligne du chemin de fer et la route de Saumur.

A cette occasion, il est intéressant d'ajouter que le ministre de la guerre vient de donner des ordres en vue des grandes manœuvres, pour que, pendant les marches de concentration et de dislocation, et pendant les manœuvres de toutes sortes, les plus grandes précautions soient prises pour préserver les hommes des insulations et des coups de chaleur.

Les hommes recevront, avant leur départ pour les manœuvres, des mouchoirs destinés à

fleur sera un talisman. Fanée elle me rappellera encore le plus précieux souvenir de mon existence. Elle me rappellera l'ardente reconnaissance que j'ai vouée aux habitants du Prieuré... Je leur dois la vie... O doux ange, pardonnez-moi de ne pas avoir su taire mon secret.

Sa voix tremblait, et, brusquement, il se perdit dans la foule.

Et le soir, quand Marcelle se retrouva dans sa chambre du Prieuré, elle se mit à fondre en larmes. Était-il possible qu'elle fût aimée à ce point? Pauvre prince! Comme il allait souffrir, car ils ne se reverraient plus jamais. Ah! si elle n'avait pas été fiancée... si elle n'avait pas donné sa parole... Pauvre noble prince! Pauvre cher prince, qui serait torturé à cause d'elle!

Elle venait de mettre, dans un petit coffret en laque, un brin de bruyère semblable à celui qu'avait choisi le Moldave; puis, tout à coup, brusquement, elle le retira du coffret, le froissa dans sa main, et en jeta les débris par sa fenêtre ouverte. Non, elle ne devait pas garder le moindre souvenir de cette troublante journée, puisqu'elle était la fiancée du bon, du loyal, de l'excellent docteur Floël.

servir de couvre-nuque. Les hommes devront avoir, par nuit, en moyenne huit heures de repos; la retraite sera sonnée à neuf heures du soir; en marche, les cravates seront enlevées et les capotes déboutonnées.

Les chefs de corps surveilleront leurs hommes et les empêcheront de boire de l'eau froide; les cantinières ne devront pas avoir d'eau-de-vie.

Enfin, les troupes ne devront pas stationner subitement après une longue marche et alors que les hommes en transpiration seraient brusquement exposés à prendre froid.

Le ministre entend ne pas imposer des fatigues inutiles aux troupes et recommande de surveiller étroitement leur hygiène.

LE CONTINGENT DE NOVEMBRE

Le ministre de la guerre a réglé l'incorporation des jeunes soldats du contingent qui sera appelé au mois de novembre prochain.

L'armée de terre recevra 183,837 recrues et l'armée de mer 2,730 seulement, par suite du nombre exceptionnel d'engagés volontaires.

Défalcation faite des ajournés, au nombre de 4,267, et des dispensés, au nombre de 48,448, la classe 1890 va fournir à l'armée de terre 120,413 soldats servant trois ans et 9 439 soldats servant un an.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Séance du 17 août

Cette première séance a été consacrée à la réélection des membres du bureau.

M. de Maillé est réélu comme président. MM. de Rochebouët et de Soland sont élus vice-présidents. MM. Grignon, Bodinier, de Terves et de la Bourdonnaye sont élus secrétaires.

Après la lecture des lettres des absents, les conseillers se rendent dans les commissions.

A cinq heures, deuxième séance.

Le Calvaire des Artilleurs

Une croix monumentale se dressait mercredi dernier dans le bois des Artilleurs.

Sur un arbre de 11 mètres de hauteur, d'énorme et parfait équarissage, le Christ de Bouchardon étend de loin ses bras sur le fleuve et sur la ville.

Les religieuses de Sainte-Anne et leurs pensionnaires ne sauraient trop remercier les généreux auteurs de cette pieuse magnificence.

Les esprits « mal avisés » qui s'imaginent que le divin Christ est toujours sur le point de mourir dans l'adoration des peuples, feraient mieux de considérer que là où le Christ n'a pas encore régné, c'est la barbarie qui est en-

core maîtresse; et que là d'où il s'en va, elle ne tarde pas à revenir dans les mœurs privées et les institutions publiques.

Pour faire cette comparaison il suffit d'un peu d'histoire et de géographie.

Que l'humaniste et l'artiste veuillent bien ici ne pas prendre le change.

Dans ce qu'on appelle « les beaux siècles » de la civilisation païenne, il y avait tout de même certaines tares qu'il convient de ne pas oublier.

D'abord l'esclavage, admis par la philosophie et la jurisprudence comme institution du droit des gens, pour la moitié, les deux tiers, les trois quarts de l'humanité;

En second lieu les sacrifices humains élevant les multitudes dans les amphithéâtres, sous l'œil de César, des dieux, et de leurs pontifes, vestales comprises;

En troisième lieu le mépris et l'abandon universel du pauvre, même vieux et mourant; l'avilissement de la femme et de la famille;

Et enfin tous les raffinements de la débauche prêchés et légitimés, pour tout le monde, par l'Olympe lui-même.

C'était donc là, bel et bien, la barbarie, appelant, en dépit des beaux-arts, les catastrophes vengeresses où ces « beaux siècles » ont fini.

Et que le dévot de 89 ne nous vante pas non plus, comme soi-disant nouvelle et d'invention humaine, la fameuse devise en trois points: Liberté, Egalité et le reste, toujours grosse d'une portée de bienfaits qui sont encore à venir, cent ans après.

Il ne s'agit pas ici de dire, mais de faire, non de promettre, mais de tenir.

Or, il n'y a que l'Évangile à qui le genre humain ait jamais vu faire quelque chose pour réaliser les trois mots du programme, et notamment le dernier, lequel suffit, comprenant les deux autres.

L'héroïsme du sacrifice, à flots et sans compter, à l'assaut de toutes les misères humaines, a toujours été du même côté; et de l'autre l'égoïsme effréné et impudent de l'argent, des places bien payées et du ventre.

Que la République soit en théorie et puisse devenir, en pratique, le meilleur des gouvernements, il n'y a rien là qui répugne; tous les ordres religieux, d'hommes et de femmes, sont constitués et vivent, des siècles durant, en République.

Mais il y faut des chrétiens sincères et dociles; autrement, bonsoir.

Nous sommes en train, pour la troisième fois, d'en faire l'expérience.

Témoin la statistique accélérée, depuis dix ans surtout, dans une proportion vraiment effroyable, des crimes et délits de toute sorte, pour lesquels les prisons ne suffisent plus.

çonnait en rien l'astuce et la perfidie de ce Moldave. Naïvement, elle le croyait profondément épris; et, sans retour, elle allait lui donner son cœur, parant ce gentilhomme de toutes les qualités, lui prêtant tous les sentiments nobles et désintéressés, faisant de lui le séduisant fantôme.

LE « PATER NOSTER »

Un livre des plus curieux au point de vue de l'imprimerie vient de paraître à Londres. C'est le Pater noster, traduit en trois cents langues différentes et imprimé avec les caractères typographiques propres à chacune de ces langues.

Ce livre dépasse notablement un volume semblable édité à Vienne il y a une cinquantaine d'années par l'Imprimerie impériale qui contenait également le Pater, mais reproduit seulement en deux cents langues.

Parmi les idiomes représentés dans cette nouvelle édition, on trouve le yoruba, dialecte de la côte des Esclaves, le yao, langage des sauvages du lac Nyanza, l'anneitennite, langue des habitants des Nouvelles-Hébrides.

A quoi il faut ajouter :

Les suicides, qui regorgent en tous lieux, comme cela ne s'était jamais vu, en pays civilisé chrétien ;

Les divorces, d'inspiration judaïque, où les chrétiens de nos jours, fort détremés ou plâtrés, se laissent prendre de plus en plus, sous prétexte de tolérance légale, au grand préjudice de la famille ;

Les coups de bourse, innocents par la justice ; les fortunes « à la vapeur » absolument scandaleuses et démoralisantes ;

Les banqueroutes préméditées, sans remords ni pudeur ;

Les fraudes de toute sorte ; homicides, de près ou de loin, sur les denrées alimentaires ;

La perversité précoce de la jeunesse, et même de l'enfance, jusqu'à l'assassinat ; phénomène d'une fréquence horrible, de 15 à 20 ans, et qui n'échappe à personne ;

La lépre croissante de l'alcoolisme, de la démence, de l'horreur du travail, du vagabondage ;

La dépopulation progressive du pays, plaie inouïe dans nos annales, en pleine paix ;

Et la misère montant toujours.

N'est-ce pas là le retour de la barbarie, frappant aux portes d'une société qui ne veut plus de Dieu ?

Il faudrait donc en revenir à la conscience chrétienne qui jusqu'ici, un peu plus un peu moins, avait tenu lieu de gendarme, pour les fautes surtout où le gendarme ne peut rien.

La question vitale, pour la France, se pose donc de plus en plus en ces termes :

Laisser dormir la politique et ses divergences fatales ;

N'y donner qu'un intérêt secondaire, et ne compter que sur Dieu pour les débrouiller ;

Le suprême besoin d'une nation aussi désorientée que la nôtre, déjà si rudement châtiée et restée insensible au premier châtement, étant de revenir d'abord, *devota et penitens* au Christ miséricordieux qu'elle a perdu.

Ceci est le cri désespéré de la Foi obstinée pourtant contre toute espérance.

Que ceux qui en seraient encore aux illusions de la prudence humaine, essaient d'en-trevoir une autre solution. X.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 14 août. — Maxime-Jean Lebreton, rue Saint-Nicolas.

Le 15. — Marthe-Marie-Augustine Bourel, rue du Puits-Tribouillet.

Le 16. — Auguste Hobbe, rue du Bellay.

Le 17. — Marguerite-Marie-Denise Besnard, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

DÉCÈS

Le 13 août. — Jean-François Carroux, 74 ans, journalier (veuf), rue des Capucins.

UNE INTERPELLATION

Au Conseil Général

Jadis, Paul-Louis Courier adressa aux Chambres une pétition, demeurée fameuse, pour les villageois de Veretz qu'on « empêchait de danser ».

On annonce une interpellation au Conseil général pour les musiciens de la commune de V... (arrondissement de Saumur), qu'on empêche de jouer la *Marseillaise* !...

Confisquer la *Marseillaise*, en République, cela peut paraître invraisemblable... pour qui-conque ne connaît pas les idées baroques du tyranneau de village qui gouverne la commune de V....

Le fait n'en est pas moins scrupuleusement exact.

Au commencement du mois de juillet, le Président de la Société l'*Union musicale* de V.... adressa au maire de cette commune une requête à l'effet de figurer à la Fête nationale.

Le Président ajoutait que le premier morceau joué serait la *Marseillaise*.

Après deux jours d'un labeur opiniâtre, M.

le Maire accoucha de la réponse pyramidale que nous reproduisons textuellement :

« Monsieur,

« Je suis surpris que vous demandiez l'autorisation de jouer pour fêter le 14 juillet, « prochain, vu que les années précédentes, « vous vous absteniez complètement, vous et « la plus grande partie de ces messieurs, qui « composent l'*Union musicale* ;

« Aussi je considère votre demande comme « un trouble-fête, une insulte à la République, « que, et pour cette raison, je m'oppose formellement à ce que vous demandez.

« Signé : G... »

(Cachet de la mairie.)

Que pense M. le Préfet, un lettré qui rêve une République athénienne, du style et des qualités diplomatiques du maire de V... ?

Nous nous en doutons bien.

Mais penser ne suffit pas — et nous espérons que M. le Préfet vengera, en même temps, la grammaire et le bon sens, en infligeant à son subordonné la verte semonce que mérite son outrecuidance prud'hommeque et saugrenue.

CONSEIL DE GUERRE

Dans sa dernière séance, le Conseil de guerre du 9^e corps a eu à s'occuper d'une affaire de coups et blessures concernant un soldat du 123^e de ligne en détachement à Fontevault.

Le 5 juillet dernier, à Fontevault, le nommé Cleyrat, soldat au 123^e de ligne, avait attaqué, sans provocation, un gardien de la colonie de Saint-Hilaire, nommé Biasse. Il l'avait blessé brutalement à la figure, et lui avait arraché une partie de la barbe.

Cleyrat a de mauvais antécédents : trois jours de prison pour vol, avant d'entrer au régiment, puis de nombreuses punitions au corps. Il y a deux ans, il avait été déjà traduit devant le Conseil de guerre, pour avoir dégradé et blessé un artilleur. Il avait été acquitté.

Cleyrat est condamné à 2 ans de prison.

ANGERS. — La procession annuelle dite du Vœu de Louis XIII a eu lieu le jour de l'Assomption. Comme les années précédentes, le cortège religieux est sorti à 5 heures de la cathédrale et a suivi la rue Saint-Aubin, les boulevards de Saumur, du Roi-René, la rue Toussein, et est rentré dans l'église par la place Saint-Maurice, vers 7 heures.

Malgré les vacances qui éloignent en ce moment de notre ville beaucoup de nos concitoyens, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, un groupe considérable d'hommes appartenant à tous les rangs de la société faisaient escorte à M^{gr} l'Evêque qui avait peine à suivre, tant était grand le nombre d'enfants qu'on lui présentait pour recevoir sa bénédiction.

Une foule énorme se tenait sur tout le parcours de la procession.

Le 133^e de ligne a exécuté aujourd'hui mardi une marche d'entraînement de 48 kilomètres. Le départ a eu lieu cette nuit à 1 heure et le retour aujourd'hui vers 4 heures du soir. Cette marche s'est effectuée dans la direction de la route de Paris vers Pellouailles.

ARRESTATION DES QUATRE ASSASSINS DE CHALONNES

La gendarmerie de Chalonnès, après une enquête très intelligemment menée, vient enfin de mettre la main sur les auteurs du double crime qui fut commis sur les bords du Layon, à côté de l'Onglée, pendant la nuit du 1^{er} au 2 août.

Ce sont les deux frères Piron, de Saint-Lezin, et Moreau et Bryand, de la Jumellière.

Ces quatre individus, dit le *Ralliement*, ont été arrêtés, dimanche soir, et amenés à la prison d'Angers, dans la journée d'hier lundi.

LA NEUTRALITÉ DE L'ÉCOLE

Notre confrère le *Journal de la Vienne* recommande et nous recommandons avec lui au recteur de l'Académie de Poitiers, à M. le préfet de la Vienne et à M. le ministre de l'instruction publique, le passage suivant du dis-

cours prononcé, à la distribution des prix, aux élèves des écoles communales de Cenon, par M. Brissonnet, conseiller général de la Vienne, qui présidait la cérémonie :

« Sous les anciens régimes qui ne tenaient qu'à courber les intelligences devant deux idoles monstrueuses : la Divinité et la Royauté, il fallait surtout enchaîner l'esprit humain qui se plait difficilement à l'acceptation de ces deux dogmes absurdes. »

Nous aimons à croire que cet inqualifiable langage va être publiquement désavoué et flétri par qui de droit.

L'idée de Dieu et Dieu lui-même nous sont inconnus !

M. Brissonnet ne s'est pas contenté d'insulter à la divinité en présence des enfants, il a tenu à ce que son « brillant discours » fût inséré dans le *Republicain*.

Si M. le Recteur et M. le Préfet ne protestent pas, on serait en droit de penser que M. Brissonnet a été autorisé à parler comme il l'a fait.

Voilà ce que le gouvernement entend par la neutralité scolaire.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS

Un terrible accident vient de se produire à Briare (Loiret).

Une famille composée de neuf personnes a été empoisonnée par un plat de champignons.

Deux personnes sont mortes. Les autres sont dans un état très inquiétant.

M^{me} Agar, l'excellente tragédienne, est morte avant-hier, en Algérie.

Depuis quelques années, l'ancienne société de la Comédie-Française était atteinte de paralysie, et c'est à cette maladie qu'elle vient de succomber.

M^{me} Agar, de son nom Florence-Léonide Charvin, était née à Saint-Claude (Jura), le 18 septembre 1836.

FAITS DIVERS

TROIS WAGONS BROYÉS

Le train de marchandises 3424, venant de Périgueux, a été pris en écharpe avant-hier matin à trois heures, à sa sortie du tunnel de la gare des Bénédictins, par le train express 17, arrivant de Limoges à deux heures cinquante-neuf.

Ce train se divise à Limoges en deux fractions, la première allant à Brive, la seconde à Agen. C'est au moment où la partie du train allant à Brive prend l'aiguille sous le tunnel afin de laisser la voie libre à la queue se dirigeant vers Agen, que l'accident se produisit. Le mécanicien n'aurait pas vu le feu rouge situé à l'entrée du tunnel.

La machine du train 17 a éventré trois voitures de 2^e classe vides. Il n'y a eu aucun accident de personnes ; les voyageurs du train 17 ressentirent seulement une commotion assez violente.

LA CATASTROPHE DE ZOLLIKOFFEN

Voici quelques détails sur cette catastrophe que nous avons signalé hier en dernières nouvelles :

Hier matin, à huit heures, deux trains partis de Bielle, à quelques minutes de distance, se sont tamponnés à la station de Zollikoffen.

Le premier train était resté sur la voie où devait passer le second train, le chemin de garage n'étant pas libre.

N'observant pas le signal d'arrêt, le second train pénétra dans le premier ; ce fut un effroyable choc : on vit la locomotive s'engouffrer dans les wagons, et aussitôt retentirent les cris déchirants des blessés et des mourants.

Treize personnes ont été tuées ; parmi elles la femme d'un membre du Parlement helvétique ; plus de cent voyageurs sont horriblement blessés.

Vingt, au minimum, sont dans un état désespéré.

Parmi les tués, il y a 14 femmes et 2 hom-

mes, tous de Bienne ou du Jura Bernois ; six cadavres ont été reconnus, ce sont ceux de M^{mes} Bert, Estchampie Kuenzli, Boesiger, Mathey, Endeman.

CONSEILS ET RECETTES

GUÉRISON PROMPTE DES COUPS DE SOLEIL

Le meilleur des coups de soleil ne vaut rien. Il peut se déclarer une fièvre transformant en indisposition assez sérieuse l'accident auquel on n'avait pas pris garde. Donc, guérissons les coups de soleil.

Le moyen ? Pas de corps gras ni de poudre d'amidon. C'est parfaitement inefficace.

Vous prenez un jaune d'œuf. Le jaune seulement. Vous l'appliquez généreusement sur la partie affectée sans craindre d'empiéter sur la zone avoisinante. Et vous laissez sécher. Total une heure. Un coup d'éponge là-dessus et, crac ! il n'y paraît plus.

TRAITEMENT DES BRULURES

Un docteur allemand a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Selon la *Papeterie*, ce remède consiste en un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangé en parties égales ; on étend cet onguent sur un morceau de toile, qui est appliqué sur la brûlure et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies, et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

Dernières Nouvelles

Paris, 18 août, 12 h. 15 soir.

L'ouverture de la session des Conseils généraux s'est faite sans incident.

A Albi, M. Barbey a dit que les manifestations de Cronstadt prouvaient avec éclat que la France n'est pas isolée.

Cinq mille personnes assistaient hier soir à une réunion du Cirque d'hiver. Après deux discours de MM. Laur et Millevoye, l'ordre du jour remerciant la Russie de son accueil a soulevé de très grandes acclamations. Mais on a regretté l'envoi de l'escadre à Portsmouth.

A l'issue de la réunion, un anarchiste a tiré un coup de revolver sur M. Laur ; la balle n'a pas atteint ce dernier, mais a blessé le cocher. L'auteur de cet attentat a été arrêté.

HAVAS.

MARCHÉS

VIHIERS, 12 août

Froment, l'hectolitre, 20 à 20 50. — Seigle, 10 50 à 11 fr. — Avoine, 8 25 à 8 50. — Haricots, 24 à 24 50. — Farine, les 100 kil., 36 à 36 75. — Pommes de terre, 4 50 à 5 fr. — Foin, 50 à 55 fr. les 500 kilog. — Paille, 18 à 20 fr. — Beurre, 1 à 1 05 le d.-kil. — Œufs, » 80 à » 85 la douzaine. — Poulets, 2 50 à 3 75 la couple. — Canards, 2 75 à 4 fr. la couple. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 1 60. — Mouton, 2 fr. — Porc, 1 50.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp
5 fr. 90 le litre

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies,
Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 14 AOUT 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	21	Beuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20 4	Veau	2
Méteil	15 70	Mouton	2 40
Seigle	11	Porc	1 60
Orge	10	Poulets la couple	4
Avoine	8 50	Dindonneaux	8
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	28	Oies	8
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	2 30
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 90
Noix	15	Foin, la charretée de 780 kilog.	80
Châtaignes	—	Luzerne	80
Sel les 100 kil.	15	Paille	37
Son	16	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique, 10	—	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog. 500 id. 2 ^e	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	62	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	Charbon de terre	4 50
id. 3 ^e id. Of. 35	—		

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgneil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	135 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	42

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage d'excursion aux plages de la Bretagne

Du premier mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :
Le Croisic — Guérande — Saint-Nazaire — Savenay — Que-tembert — Ploërmel — Vannes — Auray — Pontivy — Quiberon — Lorient — Quimperlé — Rosporden — Carnearneau — Quimper — Douarnenez — Pont-Labbé — Châteaulin.
Durée : 30 jours.
Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} classe, 50 fr.; 2^e classe, 40 fr.
Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à

l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé au dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains mer, réduits de 40 0/0, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au tarif A n° 8 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires, réduits de 25 0/0, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation judiciaire PINEAU

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire Pineau, négociant à Doué, sont invités à se présenter, le mardi 25 août, à 4 heures de l'après-midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(614) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 23 Août 1891, et JOURS SUIVANTS, à une heure du soir, au domicile des époux ROBIN-BRIZARD, à Saint-Lambert-des-Levés, au lieu dit la Croix-Gourdon, ancienne route d'Angers,

COMPRENANT : Un mobilier en bon état, marchandises neuves en mercerie et épicerie, faïence, verrerie et poterie.

Au comptant, et 10 0/0 pour les frais. (590)

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS

USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A VENDRE

UNE POMPE ROTATIVE fort modèle, avec ses tuyaux pour soutirages et arrosages;

DEUX COFFRES A AVOINE de 13 et 20 hectolitres;

Une SALLE DE BAINS complète, baignoire cuivre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Ménage, le mari comme jardinier maraîcher et fleuriste, la femme sera occupée dans une PAPETERIE.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande Une place de garçon de magasin; FERAIT DES COURSES.

UN JEUNE HOMME demande Une place de cultivateur-jardinier ou cocher.

Disponible fin septembre.

Adjudication de Droits de Chasse

Le Maire de la commune de Rou-Marson informe le public que l'adjudication des droits de chasse sur les biens communaux de Rou-Marson aura lieu, à la Mairie de ladite commune, le 23 août, à 4 heures du soir.

Les personnes qui auraient besoin de renseignements sont priées de s'adresser à la Mairie de Rou-Marson. (608)

GUERISON
Certaines et Ratices de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ALOPECIES, PSORIASIS, PRURIGO, YEUX, HERPÈS, LUPUS, etc.
Même des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LERORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Coût. gratuits par correspondance.

BAINS DE MER — SAISON 1891

CASINO DE DEAUVILLE

SIÈGES DE LA PLAGE DE TROUVILLE

Concessionnaire : ANDRÉ SERVAT

Directeur du Casino : Edmond GRELLET

Chef du Personnel : P. PAUL

Splendide PARC — Magnifique SALLE de SPECTACLE

Salle de Concerts — Salon des Dames

CAFÉ — GALERIE SUR LA MER — SALON DE LECTURE

(Nombreuses collections de journaux — Journaux illustrés)

GYMNASÉ — JEUX DE SALONS — BALS D'ENFANTS

GRANDS BALS — REPRÉSENTATIONS EXTRAORDINAIRES

Trajet direct : 4 heures de Paris

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 AOUT

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 25	ACTIONS		Orléans	1840	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	395	Compagnie parisienne du Gaz	525
3 0/0 1891	93 85	Banque de France	4500	Ouest	1545	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	480	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	20
3 0/0 amortissable	96 25	Banque d'Escompte	547 50	Compagnie parisienne du Gaz	1445	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	482	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	21
4 1/2 1883	105 40	Comptoir national d'Escompte	1252 50	Transatlantique	555	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	474	— 6 0/0 2 ^e série	85
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	580	Canal de Panama	25 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420	— obligations à lots	620
Oblig. 1855-60 3 0/0	546	— Suez	2790	VALEURS ÉTRANGÈRES		— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	472 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	527 50	Autrichien 4 0/0 or	96 30			CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	415	Dette d'Égypte 6 0/0	488 50			Est 3 0/0 anc. r. à 500	443	Emprunt russe 1862 5 0/0	98 70
— 1871 3 0/0	410	Extérieur 4 0/0	71 20			P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	445 25	— 1889 4 0/0	96 70
— 1875 4 0/0	530	Hongrie 4 0/0 or	89			Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1876 4 0/0	530	Italie 5 0/0	90			Nord 3 0/0 r. à 500	448 75	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	401 50	Portugal 4 1/2 1888	285			Orléans 3 0/0 r. à 500	450 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	505					Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	444	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,